

Formation & Citoyenneté est un organisme de formation associatif (loi 1901), qui s'inscrit dans la Charte de REAL, c'est-à-dire en tenant compte de la pluralité des personnes se réclamant des mouvances progressistes, citoyennes et écologistes pour la recherche de convergences vers une alternative politique et sociale.

Les formations auront lieu à Paris (le lieu exact sera indiqué sur les plaquettes de chaque formation et un mois avant leur tenue).

LE DROIT À L'INFORMATION DES ÉLU-E-S ET DES CITOYEN-NES

Retour sur expériences suite à la formation de 2014 à Champigny-sur-Marne. Pistes et moyens pour faire valoir ses droits dans le cadre de la réforme territoriale et des nouvelles institutions qui seront plus éloignées que les précédentes des élus locaux.

Intervenant : Raymond Avrillier, formateur, maire adjoint honoraire de Grenoble.

PREVISION : SAMEDI 13 FEVRIER 2016 EN VAL DE MARNE A CRÉTEIL OU CHEVILLY-LARUE

CITOYENNETÉ, ÉTAT ET SÉCURITÉ

Le terrorisme peut-il justifier d'attenter aux libertés ? Quelle politique locale complémentaire de la mission régaliennne de l'État dans les métropoles, les grandes villes et en zone rurale ?

Intervenants : Laurent Bonelli et Laurent Mucchelli, sociologues

PRÉVISION : SAMEDI 19 MARS 2016

La loi n° 92-1 08 du 3 février 1 992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant une dépense obligatoire pour les collectivités. Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 21 23.1 2 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d' une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation&Citoyenneté.

LA RÉFORME TERRITORIALE

Le 3ème volet de la réforme s'est traduit par la loi Nôtre votée le 7 août 2015 qui vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales. Ce dernier volet vient compléter le 1er volet portant sur la création des métropoles et le second volet regroupant les régions et les réduisant à 13. Quelles sont les conséquences de ce bouleversement institutionnel ? Quels sont les points positifs et négatifs en termes de compétences, de moyens financiers, de démocratie de proximité et d'économies d'échelle. Cette nouvelle organisation est-elle bien ancrée sur les territoires et participe-t-elle à un meilleur fonctionnement des structures nouvelles ? Correspond-elle aux projets pertinents et aux porteurs de dynamisme, de croissance et de lien social ?

- Décryptage des 3 volets de la réforme territoriale (changements institutionnels et juridiques).

- Etudes de cas : La Métropole du Grand Paris (7 millions d'hab.), les territoires > 300.000 hab., départements et communes : mise en œuvre, méthode, échéances et conséquences.

Intervenant(e)s : Flora Brett-Visset, spécialiste de la MGP, Serge Théas, spécialiste finances des collectivités locales, Patrick Braouezec, vice président de la Métropole du Grand Paris, François Cocq, maire adjoint Champigny, Armand Creus, ex-conseiller régional Rhône-Alpes

PRÉVISION : SAMEDI 12 MARS 2016

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LE CLIMAT

A l'issue de la COP 21 de décembre 2015 à Paris, quels sont les impact et les conséquences pour les territoires suite à la loi sur la transition énergétique ? Qu'attendre de cette nouvelle conférence et quelles déclinaisons seront perceptibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle locale ? Quelle implication citoyenne ? Études de cas.

Intervenant(e)s : Christophe Aguiton, Attac, Copernic, Jade Lindgard, journaliste, Pierre Radanne, Futur Facteur4

PRÉVISION : SAMEDI 2 AVRIL 2016

CYCLE DE FORMATIONS SUR LA COMMUNICATION

Les élu-e-s et personnages publics ont besoin de communiquer sur leur programme, leurs actions et leurs engagements. Ils ont besoin de convaincre, d'agir et de proposer pour motiver les habitants à une démarche participative locale. Cela demande des convictions et quelques techniques qui viennent soutenir cet engagement.

* Cinq modules de formation : apports techniques et théoriques et échanges d'expériences (les modules peuvent être pris séparément).

- L'écrit pour l'oral : apprendre à écrire un discours.
- Prendre la parole en public : apprendre à parler devant un public.
- Les techniques du débat, la conduite de réunion : apprendre à animer et à intervenir dans un débat.
- La lecture rapide, prise de notes, synthèse : technique et méthode pour obtenir les idées essentielles.
- Les relations avec les médias : connaître le fonctionnement des médias, apprendre à s'exprimer dans les médias.

Intervenante : Aline Pailler, journaliste, présentatrice à France Culture, formatrice en communication

PRÉVISIONS : LES SAMEDIS 19 MARS, 16 AVRIL 2016 - 21 MAI - 4 JUIN ET 8 OCTOBRE

SERVICES PUBLICS : LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau, qui est un bien public, doit-elle demeurer une source de profits ? Quelles actions à mettre en œuvre pour s'emparer de cette question ? Comment profiter de la réforme territoriale et faire progresser dans les actes le service public de l'eau en implantant des régies publiques de l'eau ?

Intervenant(e)s : Claude Bertrand, ex-directeur des services techniques de Grenoble, Jacques Tcheng, régie des eaux de Grenoble et Pierre-Yves Pira, animateur du collectif Eau pour une régie publique et les premiers m3 gratuits - Lille Métropole

PRÉVISION : SAMEDI 2 AVRIL 2016

SERVICES PUBLICS : CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE ? POURQUOI ?

Comment construire un véritable service public de la petite enfance dans nos municipalités ? Comment développer un large panel de services comprenant les haltes garderies, les crèches, les petites sections de maternelle, les structures associatives, afin de répondre aux besoins de la population, des enfants et des familles. Comment, dans un contexte d'austérité, élaborer le budget qui permette une telle réalisation ? Comment associer la population à ces choix ?

Intervenant(e)s : Michèle Ernis, ex-conseillère régionale de Haute-Normandie et un expert

PRÉVISION : SAMEDI 21 MAI 2016

SERVICES PUBLICS : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET PERTE D'AUTONOMIE

Répondre à la réalité de la perte d'autonomie, qu'elle soit due à l'âge ou au handicap, implique de connaître les droits et les financements, de comprendre les circuits administratifs et surtout de s'informer sur les initiatives innovantes que l'on pourrait mettre en œuvre. Quelles sont les aides existantes ? Comment sont-elles attribuées ? Répondent-elles aux besoins des personnes et que pourrait-on construire de nouveau ? Expériences en matière de logement, de culture, d'activité physique, d'intergénérationnel.

Intervenant(e)s : Pierre Laporte, vice-président du conseil départemental 93 et Marie-Pierre Toubhans, spécialiste des questions du handicap

PRÉVISION : SAMEDI 28 MAI 2016

QUELLE POLITIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AFIN QU'ELLES AIENT UN ACCÈS IDENTIQUE AUX MÊMES DROITS QUE LES PERSONNES VALIDES ?

Onze ans après la loi du 11 février 2005, où en est-on de sa mise en œuvre ? Quelles mesures ont été prises pour répondre aux enjeux de la participation, de l'égalité, de l'accessibilité afin de permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leur citoyenneté ? Ces questions nécessitent une approche profondément humaine et non compassionnelle pour agir efficacement.

Intervenant(e)s : Pierre Laporte, vice-président du conseil départemental 93 et Marie-Pierre Toubhans, spécialiste des questions du handicap

PRÉVISION : SAMEDI 11 JUIN 2016

LES SERVICES PUBLICS : POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE CONSOMMATION ÉCONOME EN EMBALLAGES ET POUR UN TRAITEMENT PUBLIC DES ORDURES MÉNAGÈRES.

En quoi la réforme territoriale pour ces compétences peut-elle être un point d'appui ?

Intervenants : Jean-François Pellissier, ex-conseiller régional d'Ile-de-France et un expert

PRÉVISION : SAMEDI 18 JUIN 2016

QUEL ESPACE PUBLIC FAUT-IL (VILLE ET HABITAT) POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXIÈME SIÈCLE ?

Solutions économiques, urbanisme et écologie.

Intervenant(e)s : Florence Robert et Frédéric Bœuf, architectes paysagistes et/ou Bertrand Lachèvre, architecte

PRÉVISION : SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

LE SPORT DE MASSE ET LE SPORT PROFESSIONNEL

Comment l'un devrait-il contribuer à faire progresser l'autre ? Etudes de cas.

Intervenant(e)s : Gérard Perreau-Bezouille, co-président de la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), Lydia Martins-Viana, co-présidente de la FSGT

PRÉVISION : SAMEDI 1ER OCTOBRE 2016

LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS (FEDER)

Comment s'y prendre pour pouvoir bénéficier des fonds structurels européens comme outil et moyen de nos politiques locales ? Études de cas.

Intervenante : Marie-Christine Vergiat, députée européenne

PRÉVISION : SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

& Tarifs

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint. Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité. En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation & Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

| | |
|---|-------|
| – moins de 1000 habitants | 200 € |
| – de 1000 à 5000 habitants | 250 € |
| – de 5000 à 10000 habitants | 300 € |
| – de 10000 à 30000 habitants | 400 € |
| – de 30000 à 50000 habitants | 500 € |
| – de 50000 à 75000 habitants | 600 € |
| – de 75000 à 100000 habitants | 700 € |
| – plus de 100000 habitants | 800 € |
| Conseillers Départementaux et Régionaux | 900 € |

BUDGET COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Comprendre les grands principes budgétaires et comptables, les relations entre collectivités, l'équilibre des budgets et l'autofinancement... Comment identifier les potentialités, les risques et les marges de manœuvre pour construire une stratégie tant sur le fonctionnement que sur l'investissement ?

Intervenant : Serge Théas, directeur financier Chevilly-Larue, Dominique Fillière, DGS Allonnes (72)

PRÉVISION : SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016

LES QUESTIONS SOCIALES ET L'OBSERVATOIRE SOCIAL

Quelle prise en compte de ces questions dans les programmes municipaux et leur réalisation ?

Intervenante : Michelle Ernis, ex-conseillère régionale Haute-Normandie

PRÉVISION : SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

DÉFENSE NATIONALE

Doit-on baisser la garde et réduire notre arsenal en matière de défense ? Quelles conséquences pour la Nation, ses industries, ses personnels et les collectivités locales ? Comment préparer la reconversion ?

Intervenant : Ben Cramer, journaliste

PRÉVISION : SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, QU'IMPLIQUE-T-ELLE ?

La démocratie participative, un plus pour l'intervention et le suivi du citoyen ou un handicap dessaisissant les élus de leurs prérogatives ?

Intervenant(e)s : Jean-François Pellissier, ex-conseiller régional Ile-de-France et Armand Creus, ex-conseiller régional Rhône-Alpes

PRÉVISION : SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016

QUEL PROJET ÉDUCATIF ?

Quel projet éducatif ? Quelles conséquences les rythmes scolaires induisent-ils pour l'enfant (universalité de l'enseignement) et pour les collectivités locales, après deux ans de fonctionnement ?

Intervenant(e)s : un psychologue et un chrono-biologiste à rechercher

PRÉVISION : SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016

D'autres formations ciblées seront organisées en fonction de l'actualité.

Formation & Citoyenneté peut également répondre aux demandes spécifiques des collectivités territoriales, en matière de formation de leurs élus et agents territoriaux. Si vous souhaitez organiser une formation sur un thème précis ou dans le cadre d'une action de démocratie participative, contactez Formation & Citoyenneté. Nous vous ferons une proposition à la carte.



Bulletin de pré-inscriptions à renvoyer à :

Formation & Citoyenneté, 21 ter, rue Voltaire, 75011 PARIS

Fax : 01 43 79 32 09 / e-mail : contact@formationcitoyennete.org

Contact : 09 64 48 58 78 ou 01 43 79 09 23

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR LES FORMATIONS SUIVANTES ET SOUHAITE RECEVOIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION (VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION) :

.....
.....
NOM - PRÉNOM :

FONCTION ET COLLECTIVITÉ :

E-MAIL :

Signature